Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

# BREVET PROFESSIONNEL
## D'**A**GENT **T**ECHNIQUE DE **P**RÉVENTION ET DE **S**ÉCURITÉ

DOSSIER 1 - THÈME

**Ce dossier contient 6 folios, page de garde comprise.**

**Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis est bien complet avant de commencer l'épreuve.**

**L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode d'examen, est autorisé.**

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

# ÉTUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

NOTICE DESCRIPTIVE

## OBJET

Déplacement d'une station-service au sein d'un centre commercial.

## 1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT

Titulaire du Brevet Professionnel d'Agent Technique de Prévention et de Sécurité, vous êtes employé(e) en qualité d'adjoint(e) du responsable sécurité du centre commercial Grand Plaisir.

Vous devez réaliser deux missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- l'une en matière de "Prévention et de lutte contre l'incendie",
- l'autre en matière de "Prévention et de lutte contre la malveillance".

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

## 2. PRÉSENTATION DU SITE

**Introduction :**

Le projet de déplacement de la station-service déjà présente au sein du centre commercial Grand Plaisir vers l'entrée de la zone commerciale s'inscrit dans le cadre de l'extension de la zone marchande.
Ce projet est motivé par une démarche d'amélioration de l'offre de service aux clients transitant par la zone commerciale.
La nouvelle station-service sera plus accueillante, plus spacieuse, plus moderne et plus accessible.
Au vu du volume annuel de carburant susceptible d'être distribué, au niveau de la nouvelle station-service, le projet nécessite d'appliquer une nouvelle réglementation.
Le chapitre premier de ce dossier a pour objet de décrire de manière succincte le centre commercial Grand Plaisir ainsi que l'activité du site dont les installations et les équipements déployés sur le site.

**Description du centre commercial :**

D'un simple RDC, il est composé de :

- 1 hypermarché de 9750 m² (surface de ventes + réserves),
- 19 boutiques de 246 m² chacune,
- 4 boutiques de plus de 300 m² (soit 420 m², 580 m², 650 m², 888 m²).

Les horaires d'ouverture au public sont :

- du lundi au jeudi : 08h30 - 21h30,
- vendredi et samedi : 08h30 - 22h30,
- dimanches ouverts et jours fériés : 08h30 - 19h30.

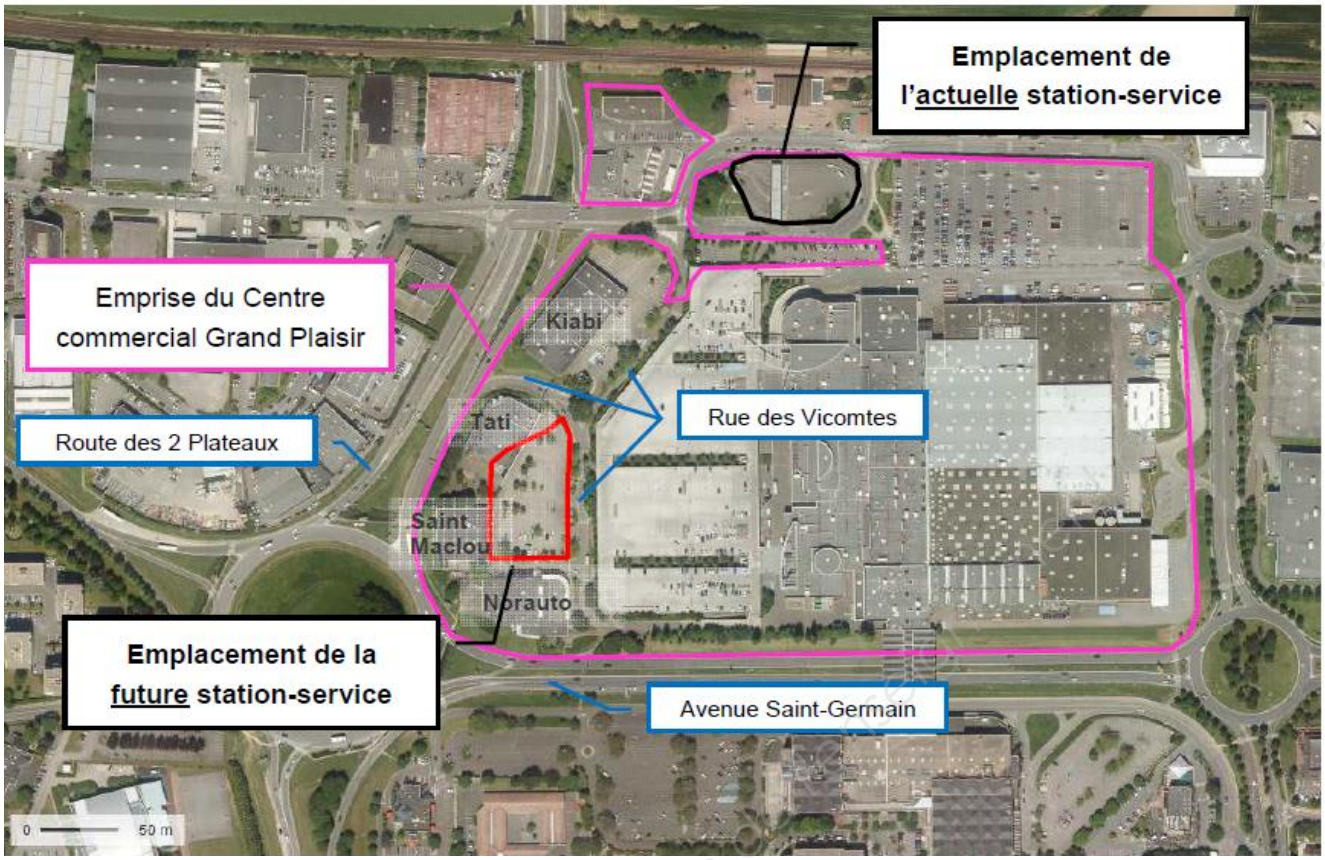
**La localisation géographique :**

Le centre commercial Grand Plaisir est situé dans le département des Yvelines (78), sur le territoire de la commune de Plaisir.

La zone d'emprise du centre commercial Grand Plaisir se situe au nord de la commune de Plaisir, au nord de la route départementale D11 et à l'est de la route départementale D30, à proximité immédiate de la gare de la commune.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

L’emplacement de la station-service actuelle et sa position future au sein du Centre commercial sont repris sur le plan suivant :




Le terrain d’implantation de la future station-service est globalement situé à l'intersection de la route des 2 Plateaux (D30) et de l'avenue Saint-Germain (D11).

Cette zone est constituée actuellement d'un ensemble de bâtiments commerciaux, principalement l'hypermarché Grand Plaisir et sa galerie marchande, ainsi que le parking aérien et quelques moyennes surfaces périphériques.

Le terrain est accessible par la rue des Vicomtes (voie privée interne au centre commercial).
Il est mitoyen avec une autre enseigne et correspond aux anciens bâtiments d’autres enseignes et à leurs parkings. Ces derniers ont fait l'objet d'un permis de démolir déposé en 2016 à la mairie de Plaisir.

La surface imperméabilisée existante sera réduite dans le cadre du projet.
Le projet de déplacement de la station-service s’accompagnera de la reconfiguration des aménagements liés à ses activités et à la distribution de carburants, avec notamment la modification des accès au site depuis la rue des Vicomtes.

À noter qu’une station de lavage sera construite à proximité immédiate de la station-service (emprise sur l’ancien bâtiment abritant une enseigne de décoration). La station-service sera composée de 7 îlots de distribution, chaque îlot comprenant 4 appareils de distribution : gazole (B7), gazole synthétique (XTL) +, SP 95 (E10), SP 98 (E5).

**Présentation des activités - Présentation du projet :**

Le projet d'extension du centre commercial Grand Plaisir prévoit le réaménagement de la zone marchande. Dans ce contexte, la station-service actuelle va être déplacée vers l'ouest de la zone commerciale avec accès depuis la rue des Vicomtes (cf. plan).

L'établissement, objet de la présente étude, sera exploité par la société spécialisée dans le négoce et la distribution de produits pétroliers, créée en 2008.
L'effectif sur le site sera de 2 personnes.
La station-service sera ouverte 24 heures sur 24 en libre-service.

**Aménagement du terrain :**

La plate-forme actuelle sera légèrement reprofilée pour permettre la construction de la station-service le plus horizontalement possible.
À noter qu'une voirie périphérique à la station-service sera créée pour permettre aux camions de livraison d'accéder à la zone de stockage de gaz. Elle sera en sens unique et les sorties de la station seront regroupées sur cette voirie, qui débouchera ensuite en un point unique sur la rue des Vicomtes.

**Aménagement de la nouvelle station-service :**

La station-service sera constituée :
- d'un auvent couvrant l'aire de distribution de carburants,
- de pistes d'accès et de sortie,
- d'un kiosque composé d'une seule pièce de 15 $m^2$ servant au paiement,
- d'un auvent au niveau du bâtiment de paiement permettant de protéger les clients lors du paiement à la caisse,
- d'une zone de gonflage,
- d'une zone de stockage de bouteilles de gaz,
- d'une aire de dépotage accessible aux camions citernes.

Les carburants distribués seront constitués des produits pétroliers suivants : gazole B7, gazole synthétique XTL +, Sans-Plomb 98 E5 et Sans-Plomb 95 E10.

La station-service disposera de 7 îlots de 4 appareils de distribution multi produits pétroliers.

En ce qui concerne la partie distribution voiture et suivant les besoins commerciaux, une partie des pistes pourra être placée sous surveillance humaine directe la journée. Cette surveillance sera réalisée par un personnel d'exploitation basé au niveau de la cabine de paiement.

La station disposera également d'un espace dédié à la vente de bouteilles de gaz inflammables liquéfiés (butane et propane). Un plan dédié au stockage des bouteilles de gaz est fourni (cf. plan zone gaz dossier 3 annexe 4).

Dans l'esprit des constructions existantes sur la zone, les façades du bâtiment de paiement (local caisse) seront revêtues de matériaux contemporains (bardage métallique). Les menuiseries seront en aluminium. Les auvents seront réalisés avec une ossature métallique, laissée apparente, de couleur blanche. L'enclos de stockage gaz sera réalisé au moyen d'une clôture en grillage métallique de couleur grise.

Reuse Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Dans un souci d'harmonisation avec les constructions récentes et/ou futures de la zone d'activité, les tons foncés seront privilégiés pour les façades du local caisse :

- pour le bardage métallique, la couleur sera grise,
- pour les menuiseries, la couleur sera un gris anthracite,
- pour les soubassements et le trappon1, la couleur sera un gris anthracite.

Les façades de ce bâtiment respecteront l'esthétique, l'harmonie générale du centre commercial et de l'ensemble mobilier, tant par leurs matériaux et leur conception, leurs dimensions, que par les palettes de couleurs choisies.
Les enseignes et leurs supports seront intégrés au projet architectural.

**Nature des activités :**

La station sera équipée d'une unique aire de distribution.
La distribution sera assurée par 14 distributeurs multi-produits (7 doubles faces).
L'ensemble des appareils de distribution sera ancré et protégé contre les heurts de véhicules.

La station-service disposera d'une **aire de dépotage** poids lourds étanche (5,00 x 19,59 m). Elle permettra le remplissage des réservoirs enterrés, via un orifice de remplissage pour chacun des réservoirs ou chaque compartiment composant le réservoir.
Toute opération de remplissage des réservoirs sera contrôlée par un dispositif de sécurité permettant d'interrompre automatiquement le remplissage lorsque le niveau maximal d'utilisation sera atteint.

**Volume des activités :**

La station-service permettra le ravitaillement en carburant des véhicules légers et poids lourds transitant dans cette zone, 24h/24h, 7j/7j et 52 semaines par an.

Le volume de carburant susceptible d'être distribué (hors GPL) au niveau de la future station-service est de :

| | |
|---|---|
| GAZOLE | 360 $m^3$/semaine |
| SP 95-E10 | 90 $m^3$/semaine |
| SP 98 | 15 $m^3$/semaine |

<u>Concernant la zone de stockage de gaz</u> :

240 bouteilles de gaz de 13 kg.

Pour l'alimentation des distributeurs de carburant, il est prévu de stocker du Gazole (B7), du Gazole synthétique (XTL), du Sans-Plomb 95 E10 (E10) et du Sans-Plomb 98 (E5).
Ces carburants seront stockés dans 3 cuves enterrées de volume unitaire 120 $m^3$. Elles seront toutes compartimentées et possèderont des parois doubles enveloppes avec détecteurs de fuites.

L'implantation des cuves sera effectuée conformément aux prescriptions de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.